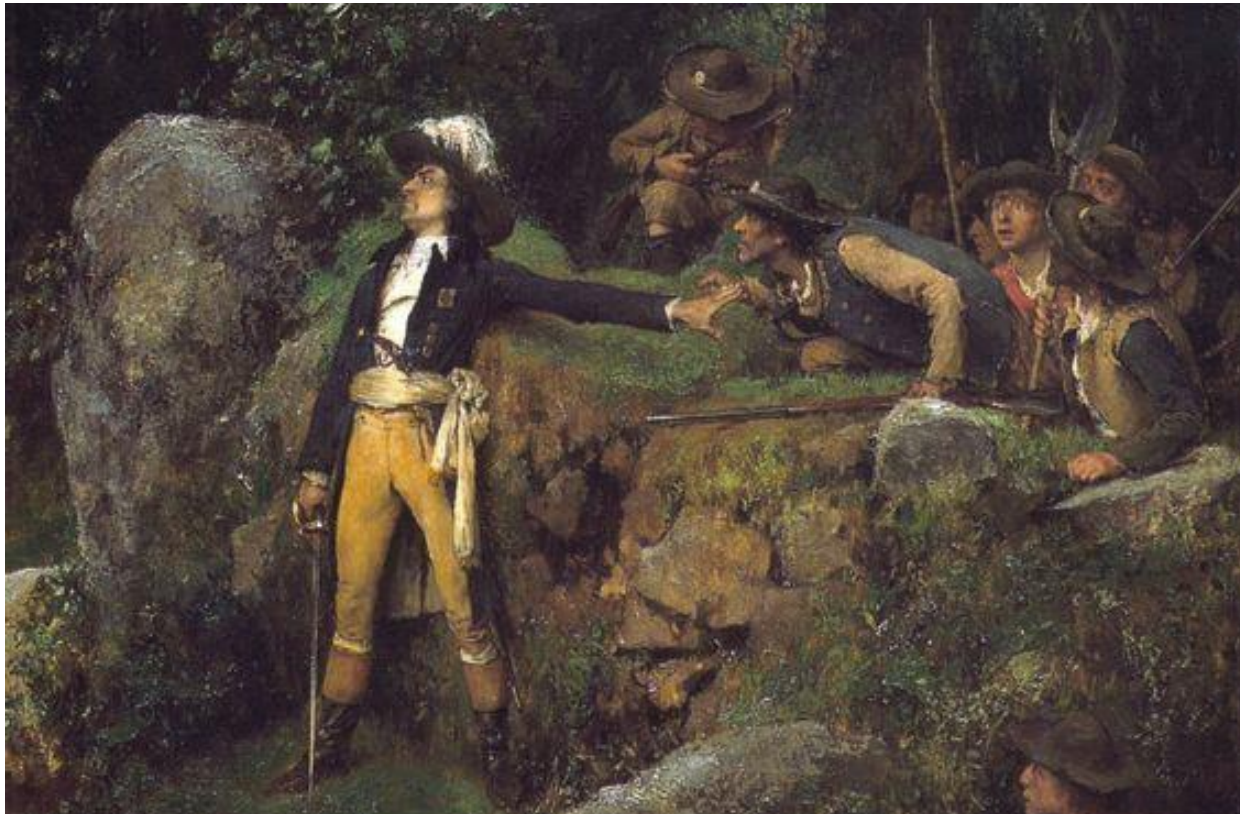


Combat de Chanteloup

10 juillet 1794

évoqué par des extraits des « Guerres des vendéens et des chouans » de Jean Julien Michel Savary (1753-1839)



Embuscade de Chouans par Evariste Carpentier (1845-1922)

Musée de Cholet

Combat de Chanteloup 10 juillet 1794

Le contexte militaire local autour du combat de Chanteloup.



Après le passage des colonnes infernales fin janvier 1794, l'insurrection vendéenne reprend immédiatement de la vigueur dans le sud du Bressuirais. Une bande de quelques centaines de soldats vendéens se reconstitue menée par Richard de Cirières et les frères Texier de Courlay. Les combattants de Pugnny et des environs en font partie.

A la fin de l'hiver, Marigny, qui a survécu à la virée de galerne, revient au pays et prend le commandement. Il remporte avec sa petite armée plusieurs succès dont la bataille de Boismé le 18 avril.

Marigny se rapproche alors de Stofflet et de Charrette, conclut une alliance puis aussitôt se brouille avec eux. Ils le condamnent à mort pour désertion le 25 avril.

En mai et juin, le bressuirais est contrôlé par l'armée de Marigny. Elle étend son territoire vers le sud (voir assassinat de Dominique Cottenceau ci-après)

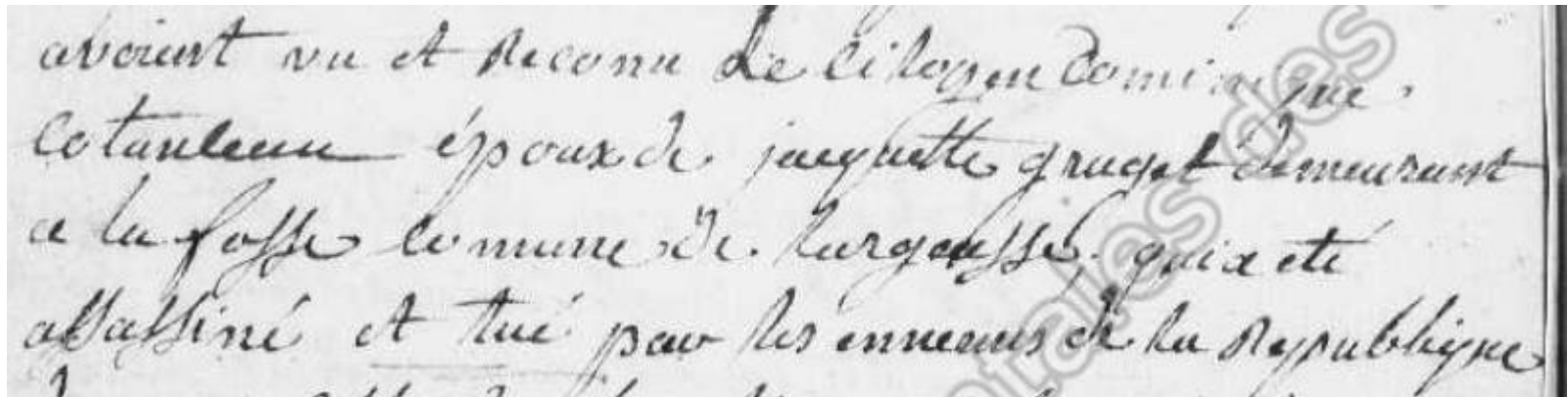
A cette période, Marigny tombe malade et se retire de son armée pour se soigner.

Début juillet, Stofflet et ses troupes descendent des Mauges sur la vallée de la Sèvre pour attaquer la Chataigneraie. Le 10 juillet, alors que ses hommes se battent à Chanteloup et qu'il se repose à Combrand, Marigny est capturé et exécuté par une troupe de cavaliers de Stofflet.



Assassinat de l'officier municipal républicain de Largeasse Dominique Cottanceau 1751-1794

Le dix-sept Messidor an 2 (5 juin 1794) le citoyen Dominique Cottanceau, officier municipal de Largeasse, se sentant menacé du fait de ses opinions républicaines, estima prudent d'abandonner momentanément son village de la Fosse pour aller se placer sous la protection de la garnison de Fontenay le comte. Il ne parvint malheureusement pas à mettre son projet à exécution. Des vendéens le surprirent près de la Morinière de l'Absie et le tuèrent. *Extrait de Maurice Poignat « Pays de bocage » p327.*



avaient vu et reconnu le citoyen Dominique
Cottanceau époux de Jacqueline Gruget demeurant
à la fosse commune de Largeasse qui a été
assassiné et tué par les ennemis de la République

Extrait AD 79 en ligne Largeasse 1793-an III vue 25

« ... avaient vu et reconnu le citoyen Dominique Cottanceau, époux de Jacqueline Gruget, demeurant à La Fosse, commune de Largeasse, qui a été assassiné et tué par les ennemis de la République. »

GUERRES

DES

VENDEËNS ET DES CHOUANS

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

OU

ANNALES DES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST

PENDANT CES GUERRES,

PAR UN OFFICIER SUPÉRIEUR

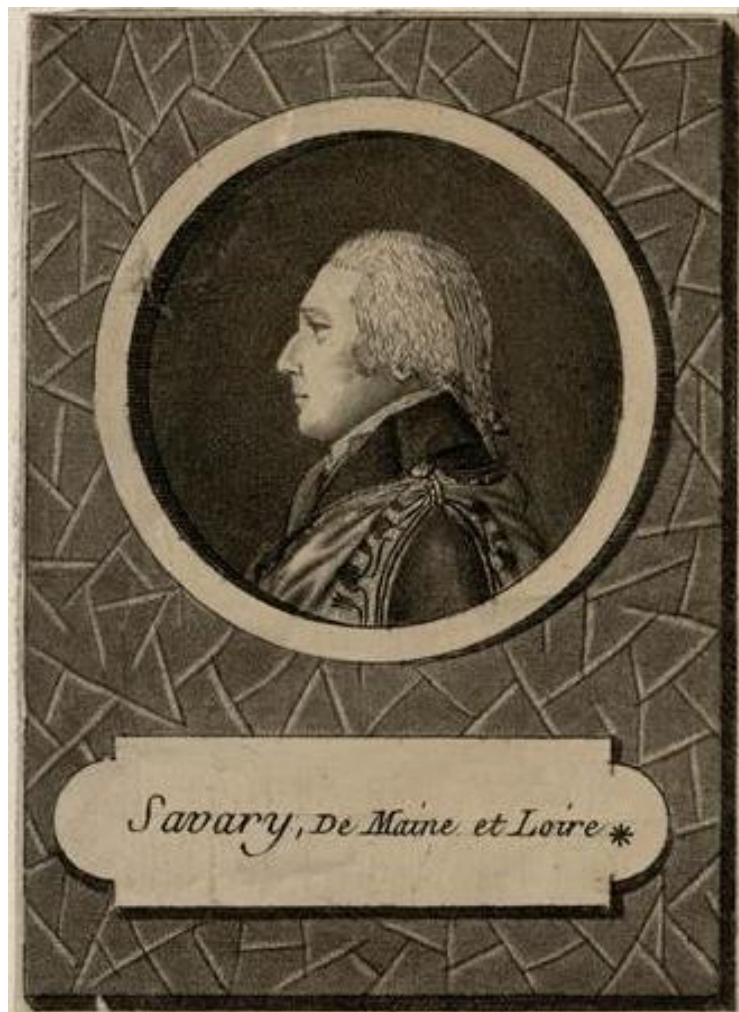
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

HABITANT DANS LA VENDÉE AVANT LES TROUBLES.

TOME TROISIÈME.

TOME QUATRIÈME.

1825.



Juin 1794.

Du 24. = *Le général Bonnaire, au général Vimeux.*
(*Fontenay.*)

« Le départ du bataillon des Deux-Sèvres de Saint-Maixent, laisse cette place sans forces. Il est bien important d'y conserver un corps d'infanterie, tant pour la conservation des magasins qui s'y trouvent, que pour former le cordon de Parthenay à Niort.

« Les brigands font des incursions dans les communes qui avoisinent l'Absie ; ils enlèvent tous les bestiaux et enmènent les citoyens qu'ils surprennent. Suivant tous les rapports, leur parti est encore nombreux. Leurs rassemblemens se font à Bressuire, Cerizais et Chanteloup. Il serait à propos de faire une attaque sur ces points. »

Juillet 1794.

Du 1^{er}. = *Le général Caffin , au général Vimeux. (Doué.)*

« J'ai reçu vingt-cinq exemplaires de ta proclamation à l'armée , je les ferai répandre avec la proclamation des agens de la commission d'agriculture et des arts.

» Nos patrouilles se sont rencontrées avec celles des brigands à Faye ; on leur a proposé de mettre bas les armes , on a fait lecture des proclamations. Ils ont répondu que ces proclamations n'étaient pas signées des représentans du peuple ; qu'ils vivraient en frères , mais qu'ils ne déposeraient pas les armes ; que leurs camarades , qui avaient eu cette confiance , avaient été conduits à la boucherie ; enfin , que leur chef , qui devait arriver , s'entretiendrait avec le commandant de la patrouille. Ce commandant n'a pas jugé convenable d'attendre , il s'est retiré.

» Le commandant du camp de Chiché , s'étant porté au-dessus de Bressuire , a été attaqué , l'affaire a été vive , les brigands ont été mis en fuite et poursuivis jusqu'à proximité de Chanteloup , avec perte d'une trentaine d'hommes.

Juillet 1794.

Du 5. = *Le général Bonnaire , au général Vimeux.*
(*Fontenay.*)

« Il paraît , par les réponses des brigands aux proclamations répandues dans les campagnes, qu'ils ne sont pas très-disposés à se rendre. »

» Une patrouille qui s'était portée sur Réaumur , a été attaquée. Un gendarme a été tué et un chasseur démonté. Je pars pour aller reconnaître les dispositions de l'ennemi et ses intentions. »

« Guerres des vendéens et des chouans » Tome 4 page 11

Juillet 1794.

Du 6. = *Le général Legros, au général Vimeux.*
(*Parthenay.*)

« Une reconnaissance, partie du camp de Chiché, s'est portée jusqu'au-dessus de Boémé. Elle n'a rencontré que des familles désolées qui ont promis de se rendre et de se conformer aux dispositions qui leur sont prescrites par la proclamation. »

Le général Bonnair, au général Vimeux. (Fontenay.)

« Les brigands, au nombre de trois cents hommes d'infanterie et trente à quarante cavaliers, se sont portés dans la commune de l'Absie. Les habitans se sont sauvés sans aucune résistance. Je pense qu'il serait à propos d'y envoyer trois cents soldats et quarante cavaliers pour se réunir aux habitans et les protéger au besoin. »

« Guerres des vendéens et des chouans » Tome 4 page 11

Juillet 1794.

*Du 7. = Le général Bonnaire, au général Vimeux.
(Fontenay.)*

« Un exprès m'annonce que la commune de l'Absie a été attaquée la nuit dernière par huit à neuf cents brigands. Les habitans se sont repliés sur Champdeniers. Je n'ai point encore de détails.

» Je donne ordre au commandant Lapière à la Châtaigneraie d'envoyer un fort détachement au secours de cette commune pour observer les mouvemens de l'ennemi et rassurer les habitans.

» J'apprends qu'il existe un rassemblement à Chanteloup. On pourrait faire sur ce point une attaque concertée avec les troupes de Thouars, du camp de Chiché et de la Châtaigneraie. La marche et l'heure du rendez-vous seraient indiquées. J'attends tes ordres à ce sujet. »

« Guerres des vendéens et des chouans » Tome 4 page 13

Juillet 1794.

*Du 9. = Le général Bonnaire , au général Vimeux.
(Fontenay.)*

« La légion du Nord est partie du camp de Chiché , par ordre du représentant du peuple Bourbotte. Demain , l'attaque sur Chanteloup aura lieu. »

Juillet 1794.

Du 11. *Le général Bonnairé, au général Vimeux. (Fontenay.)*

« Je te dois compte de ma marche sur Chanteloup. — Je suis parti hier à une heure de la Châtaigneraie, sans rencontrer aucun obstacle jusque près de Chanteloup. Deux vedettes ont été tués à l'arme blanche. Mille à douze cents brigands armés occupaient le village. Avertis de notre approche, ils se sont embusqués hors du village, et ont fait un feu de file si vif, que l'avant-garde, infanterie et cavalerie, a été repoussée et s'est repliée en désordre; j'ai eu quelque peine à les rallier. Alors je me suis mis à la tête de la troupe; l'attaque a été vive et les brigands ont été mis en fuite, laissant une soixantaine d'hommes sur la place, parmi lesquels étaient deux chefs, l'un *La Rochejacquelin*, et l'autre un curé revêtu de ses habits sacerdotaux.

» Ce prétendu *La Rochejacquelin* était un jeune homme à qui on avait donné ce nom et sur lequel on a trouvé une lettre adressée, à *Monsieur de La Rochejacquelin, adjudant-major de l'armée du Poitou, commandant la garde à Chanteloup.* — signé *Richard, le chevalier de Beaurepaire.*

» J'ai perdu quatre hommes, dix ont été légèrement blessés.

» Le général Legros ne s'est pas trouvé au rendez-vous, attendu que l'ordre lui est parvenu trop tard. »

Juillet 1794.

Du 12. *Le général Bonnaire, au général Vimeux.*
(*La Châtaigneraie.*)

• Le camp de la Châtaigneraie a été attaqué aujourd'hui par les brigands. Au premier avis que j'en ai reçu, je m'y suis transporté de suite, et à mon arrivée, les attaquans étaient en pleine déroute. Un des principaux chefs a été tué, on assure que c'est *Mistouflet* (1). Une colonne les poursuit encore. Les brigands s'étaient rassemblés de plusieurs points pour l'attaque de la Châtaigneraie. Les braves chasseurs qui les ont poursuivis à trois lieues viennent de rentrer avec un drapeau blanc.

• Voici quelques détails de cette affaire. Une colonne sortie du camp, qui s'était avancée à environ une lieue, a été attaquée à son retour par un grand nombre de brigands. Elle s'est bien battue, mais elle a été forcée de se replier précipitamment. Cette retraite a jeté l'alarme; une partie du camp a pris l'épouvante, et est allée annoncer à Fontenay et à Niort que l'ennemi était maître de la Châtaigneraie. La moitié du camp est restée à son poste qu'elle a défendu opiniâtrément, et a donné une chasse complète aux brigands qui, dans leur dé-

(1) On ignore à qui s'appliquait ce nom de guerre.

Juillet 1794.

route, ont perdu au moins cinq cents hommes. Le succès de cette affaire est dû aux commandans des bataillons du Bec-d'Ambez et deuxième de Paris, qui, à l'aide du troisième de chasseurs à cheval et d'une partie de la gendarmerie, ont chargé impétueusement l'ennemi. Le camp s'est trouvé enveloppé par quatre mille hommes. Cent républicains ont été tués ou blessés dans cette affaire.

» Six volontaires, prisonniers depuis trois semaines, sont rentrés. Ils confirment la mort de *La Rochejacquelin*, à Chanteloup, et celle de Marigny, fusillé par ordre de Stofflet, le lendemain de la précédente attaque de la Châtaigneraie (1). »

Juillet 1794.

Du 13. = *Le tribunal du district, à la neuvième commission de la guerre. (La Châtaigneraie.)*

« Pour la quatrième fois, les brigands au nombre de quatre mille sont venus nous attaquer le 12; ils ont encore été repoussés par nos braves soldats, quoique les généraux fussent absens et que les adjudans se soient repliés à quatre lieues. Cen'a pas été sans une perte assez considérable, qui aurait sans doute été moindre, si un commandant central eût fait porter du secours à la partie de notre armée la plus faible relativement aux forces de l'ennemi. Il y a lieu de croire que l'ennemi avait réuni toutes ses forces qui, comme vous le voyez, ne sont plus considérables. »

Signé SOULLARD, président.

(1) Cette attaque avait eu lieu le 2 mai 1794, ce qui fixerait la mort de Marigny au 3 mai.

Voici ce que dit à ce sujet M. Gibert, secrétaire du conseil de l'armée d'Anjou :

« Les ennemis de l'abbé Bernier lui ont attribué la mort de M. de » Marigny, c'est une calomnie. Il n'était pas dans ce moment à l'ar- » mée, et n'arriva que plus de six heures après pour assister à un » conseil qui était indiqué à Cerizais. »

Juillet 1794.

*Du 18. = Le général Bonnairé, au général Vimeux. •
(Fontenay.)*

« Lapierre, commandant à la Châtaigneraie, s'attendait à être attaqué de nouveau; l'ennemi n'a pas paru.

» De fréquentes patrouilles se portent jusqu'à Saint-Philbert-de-Pont-Charaud et Bazoges. »

Juillet 1794.

**Du 25. = *Le général Bonnaire, au général Vimeux.*
(*La Châtaigneraie.*)**

« Je suis informé qu'il se fait un rassemblement de brigands à Cerizais. Les habitans des campagnes sont requis de s'y rendre avec des charrettes et des vivres. Je me tiens sur mes gardes. »

Juillet 1794.

Du 27. Le général Bonnaire, au général Vimeux.

(La Châtaigneraie.)

« Le général Legros m'annonce du camp de Chiché qu'un détachement sorti le 25, se dirigeant par Boëmé et Clisson, a essuyé une vive fusillade à laquelle il a riposté plus vivement encore. Il est rentré avec seize personnes trouvées sans armes et soixante-seize pièces de bétail. »